

*Comités de concertation
Bureaux
d'enregistrement et
Utilisateurs*

Compte-rendu de la réunion plénière

13/10/2016

afnic

Table des matières

1. Présents	3
2. Ordre du jour.....	4
3. Compte-rendu	5
3.1. Accueil et point d'actualité	5
3.2. Point de discussion.....	5
3.2.1. Outil d'auto-diagnostique de la maturité numérique.....	5
3.2.2. Surveillance chaîne de caractères	7
3.2.3. Prochains GTO	8
3.2.4. Evolution des services aux membres	8
3.3. Point d'information.....	9
3.3.1. Suites des groupes de travail opérationnels (GTO) portant sur le « trade », et sur le « backorder »	9
3.3.2. Initiative CNNUM « croissance connectée »	10
3.3.3. Orientations stratégiques de l'Afnic.....	10
3.4. Conclusion.....	11

1. Présents

Bureaux d'enregistrement : 11 (sur 46 membres)

4X SAS	Tristan COLOMBET
NAMEBAY	Eric LANTONNET
ORDIPAT	Sylvie DESTENAVE
ORDIPAT	Jennifer KORN
DATAXY	Bernard DULAC (à distance)
DOMAINIUM	Philippe FRANCK
GIP RENATER	Elisabeth GOMES (à distance)
ORANGE	Sophie JEAN-GILLES
GANDI	Nicolas LHUILLERY
CONNECTION SAS	Jean-Benoît RICHARD
NORDNET	Scott JUNG

Utilisateurs, personnes physiques et morales : 4 (sur 34 membres)

Personnes physiques	
	Sébastien BACHOLLET
	Benjamin LOUIS
	David-Irving TAYER
	Yuliya MORENETS (à distance)
	David-Irving TAYER

Afnic

Lotfi BENYELLES, Responsable Marketing Innovation
Pierre BONIS, Directeur général adjoint (à distance)
Loïc DAMILAVILLE, Etudes & Veille
Régis MASSE, Directeur technique
Virginie NAVAILLES, Responsable communication
Emilie TURBAT, Directrice commerciale
Lucile RAVASSE, Responsable produit .fr
Mathieu WEILL, Directeur général

2. Ordre du jour

9h15 : Accueil

9h30 : Point d'actualité

9h45 : Réunion plénière et présentation des points de discussion de la journée :

Sujet 1 : outil d'auto-diagnostique de la maturité numérique.

Sujet 2 : Surveillance de chaine de caractères

Sujet 3 : Prochains GTO

Sujet 4 : évolution des services aux membres

11h30 : Pause

11h45 : Comités de concertation séparés (CCU / CCBE).

13h15 : Déjeuner commun

14h00 : Restitution des positions des comités

15h00 : Présentation des points d'information et d'échange avec les membres :

Présentation sur le marché des noms de domaine

16h55 : Conclusion

3. Compte-rendu

3.1. Accueil et point d'actualité

Sébastien Bachollet, Benjamin Louis, Tristan Colombet et Eric Lantonnet, administrateurs élus des collèges utilisateurs et bureaux d'enregistrement accueillent les participants et présentent l'ordre du jour de la journée.

Ils insistent sur l'intérêt de la mise en place, lors des derniers comités de concertation, des groupes de travail opérationnels, et attendent beaucoup de la pérennisation de ce dispositif, aussi bien pour les bureaux d'enregistrement que pour les utilisateurs.

Mathieu Weill, directeur général de l'Afnic, après avoir également souhaité la bienvenue aux adhérents présents dans les locaux de l'Afnic ou à distance procède à un tour d'horizon de l'actualité de l'Afnic et de son écosystème :

- Virginie Navailles, que les membres connaissent bien puisqu'elle est depuis 3 ans responsable des services aux membres, change de fonction au sein de l'Afnic et prend la suite de Julien Naillat en tant que responsable de la communication. Dans ses nouvelles fonctions, elle continuera bien entendu à travailler avec les membres, et reste responsable des services qui leurs sont offerts.
- Du côté de la Fondation Afnic pour la solidarité numérique, l'annonce des sept premiers projets financés s'est faite le 30 septembre dernier en présence d'Axelle Lemaire. On peut se rendre compte de la diversité de bénéficiaires, et de la qualité des projets en se rendant sur le site de la fondation : <http://www.fondation-afnic.fr/fr/Accueil.htm>
- La grande nouvelle côté international est l'acceptation par l'administration américaine de la proposition de transition de la fonction de supervision IANA, du Gouvernement US vers la communauté multi-acteurs mondiale. L'Afnic s'est fortement impliquée dans cette transition, à travers Mathieu Weill, co-président du groupe de travail sur la responsabilité de l'Icann, mais également à travers Sébastien Bachollet, qui a représenté les utilisateurs dans ces discussions. Il faut également citer le rôle constructif et attentif du gouvernement français, ainsi que celui d'Orange. Bref, l'ensemble des parties prenantes de l'Afnic s'est impliqué dans cette transition, et un premier pas très important vient d'être franchi. Il reste du travail, notamment sur la diversité au sein de l'Icann. .

3.2. Point de discussion

N.B. Les réponses aux questions des membres sur les points de discussion ne figurent pas dans ce compte-rendu. Elles feront l'objet d'un retour séparé après analyse par les équipes de l'Afnic.

3.2.1. Outil d'auto-diagnostic de la maturité numérique

Mathieu Crédou, directeur du Marketing, présente l'initiative « réussir avec le Web », qui consiste à la mise à disposition des TPEPME d'un outil d'auto diagnostic de leur maturité numérique.

La situation de départ, que nous voulons changer, et qu'aujourd'hui, au moins 1 million d'entreprises françaises ne sont pas présentes en ligne. Comment les toucher, mieux les connaître, les convaincre ? Cette problématique se pose aussi bien pour l'Afnic que pour les bureaux d'enregistrements et les partenaires, car ces TPE/PME sont nos futurs clients.

L'Afnic va donc proposer un questionnaire en ligne permettant aux entreprises d'évaluer leur niveau de présence en ligne, et d'avoir des conseils pour le renforcer. Cet outil permet bien entendu d'accompagner les entreprises dans leur démarche, mais aussi, et préalablement, de collecter de la donnée sur la situation réelle des TPE/PME de notre pays quant à leur rapport au numérique et à internet. Cette donnée permettra de mieux calibrer les offres qui leur sont faites pour accompagner le développement de leur présence en ligne.

Le mini-site et le questionnaire seront prochainement en ligne, et l'Afnic cherche d'ores et déjà des partenaires pour diffuser vers le plus grand nombre d'entreprises ce questionnaire.

Avis des bureaux d'enregistrements :

Après s'être réunis en session séparée, les bureaux d'enregistrement indiquent :

Qu'ils veulent s'assurer que les questions suivantes aux entreprises figurent bien dans le questionnaire :

Usage des réseaux sociaux ?

Possède déjà un ou des noms de domaine ?

Ont-elles déjà eu un nom de domaine /site par le passé qu'elles ont abandonné ? si oui, pourquoi ?

Ont-elles une marque déposée ?

Par ailleurs les bureaux d'enregistrement indiquent que, sur une base du volontariat, ils pourraient participer à l'opération en relayant via leur site cet outil d'auto diagnostic en échange d'une mise en avant, voire d'un transfert des données au BE.

Enfin, les bureaux d'enregistrement suggèrent de s'appuyer sur le modèle de réussir en .FR, qui bénéficie désormais d'une certaine notoriété.

Avis des utilisateurs :

Après s'être réunis en session séparée, les utilisateurs indiquent :

Qu'ils voudront avoir des précisions sur l'utilisation des données collectées, et notamment leur éventuelle publication, et la façon dont l'Afnic traitera les enjeux de la protection des données personnelles.

Les utilisateurs s'interrogent également sur la manière dont les retours seront faits aux répondants eux-mêmes.

La dénomination « web » de réussir sur le web semble un peu restrictive aux utilisateurs.

La diffusion du questionnaire est une question cruciale, et les utilisateurs proposent qu'elle puisse également être le fait des utilisateurs eux-mêmes, sur leurs sites perso par exemple.

Les utilisateurs insistent également sur la nécessité de mettre en avant l'intérêt pour les partenaires recherché d'avoir accès aux données de ces questionnaires, pour mieux connaître leurs clients / adhérents.

Si l'initiative recueille leur soutien, au global, les utilisateurs indiquent qu'il faudra être attentif à l'effet réel sur les enregistrements en .fr, qui est le but final de l'opération.

Enfin, alors que réussir-en.fr est clairement destiné aux TPE/PME, les utilisateurs proposent que réussir sur le web puisse également concerner d'autres acteurs, tels que les associations, les personnes physiques...

3.2.2. Surveillance chaîne de caractères

Présentation d'un nouveau produit de l'Afnic, surveillance de chaîne de caractères.

Ce produit est issu de l'analyse des premiers retours utilisateurs et bureaux d'enregistrement suite à la mise en place de l'opendata par l'Afnic, en décembre 2015.

L'analyse des enregistrements de noms de domaine, pour des motifs de surveillance de marque par exemple, est un champ qui intéresse de nombreuses parties prenantes, qui n'ont pas les moyens aujourd'hui de construire des services sur l'opendata, et attendent qu'on leur propose un produit fini. De plus, l'analyse des données de trafic DNS liées aux noms de domaines est un élément important, qui n'est pas présent en opendata.

Sur la base de ce constat, l'Afnic a construit un service calibré pour les PME actuellement peu utilisatrices de services de surveillance de leurs marques, et qui pourrait être distribué par les bureaux d'enregistrements. Il s'agit ici de démocratiser l'accès aux outils de surveillance.

L'apport en plus des données de trafic DNS est une caractéristique qui peut également intéresser les grands comptes.

Le service pourrait être prêt pour le premier trimestre 2017.

Avis des bureaux d'enregistrements :

Après s'être réunis en session séparée, les bureaux d'enregistrement indiquent :

L'outil en tant que tel ne présente pas d'intérêt car redondant avec les outils plus avancés dont les BE disposent déjà, à l'exception de l'information nouvelle du trafic DNS qui est novatrice.

Cependant les bureaux d'enregistrement pensent que cette information ne devrait pas être limitée aux seuls noms de domaines surveillés, mais qu'elle devrait être globale.

Les bureaux d'enregistrement ont par ailleurs des questions précises sur le service :

- y a-t-il des précédents chez d'autres registres ?
- est-ce que le service a fait l'objet d'une analyse de faisabilité juridique ?

L'exploitation des données DNS pourrait faire l'objet d'analyses de l'Afnic qui seraient réservées aux membres de l'association.

Les bureaux d'enregistrement indiquent également qu'il faut être attentif à ce qu'un utilisateur de ce service puisse en faire un usage « légitime ». En d'autres termes, puisque le service n'est pas réservé aux titulaires de marques, comment faire pour que ce service ne soit pas exploité pour surveiller la concurrence, par exemple ?

Avis des utilisateurs :

Après s'être réunis en session séparée, les utilisateurs indiquent :

La proposition intéresse les utilisateurs (en particulier les entreprises et surtout celles qui sont la cible actuelle de l'AFNIC).

Qui peuvent-être les clients ?

Les utilisateurs pensent que les BEs peuvent, bien sûr, être clients mais les membres utilisateurs doivent pouvoir l'être aussi (en particulier les TPE/PME).

Y aura-t-il un tarif spécifique membres ?

Dans les statistiques est-il envisageable d'ajouter le même type de données que le .fr pour les gTLDs dont l'AFNIC est Back-End ?

3.2.3. Prochains GTO

Suite au succès de deux premiers GTO portant sur les activités de back-order et sur l'évolution du trade (cf point information plus bas) Mathieu Weill propose aux membres de se pencher sur deux thèmes pour nos prochains GTO :

- Quelles données mettre à disposition des bureaux d'enregistrement dans l'extranet ?
- Comment construire une étude utile à tous sur les usages, les profils, les motivations des titulaires de .fr ?

Avis des bureaux d'enregistrements :

Après s'être réunis en session séparée, les bureaux d'enregistrement indiquent :

Qu'ils sont favorables à la proposition de GTO données du registre pour les BE qui devrait permettre de définir un cahier des charges pour créer un cockpit V2

Concernant la proposition de GTO étude sur les titulaires, les bureaux d'enregistrements proposent que le GTO se penche sur les objectifs d'une telle étude, la liste des données attendues et la typologie des livrables (infographies, données...)

Avis des utilisateurs :

Après s'être réunis en session séparée, les utilisateurs indiquent :

Qu'ils sont favorables au GTO concernant l'étude sur les titulaires ;

Qu'ils considèrent que la proposition concernant les données mises à disposition des bureaux d'enregistrement ne correspond pas à un GTO de l'association, et relève davantage de la relation client de l'Afnic avec ses bureaux d'enregistrement.

Par ailleurs, les utilisateurs proposent d'entamer la réflexion, à travers un autre GTO sur les meilleures manières de rendre l'usage du DNS et des services associés au DNS plus facile pour les utilisateurs finaux.

3.2.4. Evolution des services aux membres

Virginie Navailles, responsable de la communication et des services aux membres, rappelle l'évolution engagée depuis 2014 dans les services que l'association offre à ses membres :

Des publications dédiées, l'organisation d'événements dédiés ou ouverts plus largement, la mise en place de lieux d'échange entre membres et avec l'équipe de l'Afnic, et bien entendu, la capacité d'influer sur les décisions techniques et stratégiques de l'Afnic, par l'intermédiaire des comités de concertation et des élus au conseil d'administration.

La question est posée aux adhérents de leurs attentes quant au développement de nouveaux services : groupes de travail ? Formations ? Évolution des catégories de membres pour créer des groupes plus cohérents ? ...

Avis des bureaux d'enregistrements :

Après s'être réunis en session séparée, les bureaux d'enregistrement indiquent :

Qu'ils souhaitent que les publications de l'Afnic soient davantage orientées grand public, et moins « pro » ou « expert », afin de soutenir les ventes. Elles pourraient faire l'objet de fiches pratiques par exemple : email sur un CV, portabilité d'une adresse web, d'un email. Principe des alias, protégez les déclinaisons sémantiques

Par ailleurs les bureaux d'enregistrement proposent de créer deux nouvelles catégories de membres :

- Clients registres
- Partenaires et institutionnels

Avis des utilisateurs :

Après s'être réunis en session séparée, les utilisateurs indiquent :

Qu'ils souhaitent que la refonte de l'espace membres permette un meilleur accueil des nouveaux membres grâce à

- un espace de présentation des membres (texte & vidéo – avec aide de l'AFNIC pour la réalisation)
- un annuaire

Les utilisateurs proposent par ailleurs, pour rendre plus attractifs les événements associatifs, d'y associer des « têtes d'affiches » qui pourraient délivrer des présentations ou participer à des débats au cours de ces événements.

Les utilisateurs indiquent également qu'ils souhaitent que l'Afnic publie des communications grand public sur les bonnes pratiques d'usage du .fr (

Les utilisateurs souhaitent prolonger la réflexion sur l'organisation des membres autour des besoins « spécifiques » Registres clients de l'Afnic, les avocats / CPI, représentants de structures regroupant ou parlant au nom d'un ensemble d'entreprises...

Enfin, s'agissant de l'organisation de la prochaine AG, les utilisateurs proposent de profiter de la présence des membres du collège international pour organiser une rencontre de travail commune à tous les collèges de l'Afnic, en dehors de l'AG elle-même.

3.3. Point d'information

3.3.1. Suites des groupes de travail opérationnels (GTO) portant sur le « trade », et sur le « backorder »

Sur l'évolution du trade, pour rappel, suite à la mise en production de juin dernier, les bureaux d'enregistrement se sont plaints des modalités de validation du trade par mail, de la tarification, et de la complexité du cycle de vie du nom de domaine induite.

Un GTO a été mis en place pour lequel un utilisateur et huit bureaux d'enregistrement se sont portés volontaires. Le GTO a élaboré une proposition, soumise à un Comité de concertation extraordinaire en juillet, et qui a été validée. Cette proposition est la suivante :

En cas de transmission volontaire de nom de domaine (trade) :

- Le bureau d'enregistrement recueille l'aval des deux parties et procède à un « update domain »
- L'opération est gratuite
- L'opération n'a aucune conséquence sur la durée d'enregistrement initiale du nom de domaine

Moyennant un engagement d'accompagnement des bureaux d'enregistrements qui le souhaiteraient, cette solution sera donc mise en œuvre le 12 décembre prochain. Le prochain CA sera saisi d'une modification de la charte de nommage du .fr reflétant le changement des modalités de transmission volontaire.

Sur le « backorder », le GTO s'est lui-même renommé comme **proposant un solution de maintien des performances de l'infrastructure d'enregistrement du .fr.**

Pour rappel, l'infrastructure du .fr voit régulièrement des niveaux de services impactés par l'activité de backorder. Les acteurs du backorder réclament eux-mêmes des règles claires pour mener leurs activités. Deux utilisateurs et six bureaux d'enregistrement se sont portés volontaires pour participer à ce GTO.

Une proposition a été faite au comité de concertation extraordinaire de juillet, qui l'a validée moyennant l'engagement d'une revue à 6 mois de la pertinence des tarifs de la solution, qui est la suivante :

- Limitations fortes appliquées sur les interfaces EPP et Web de l'infrastructure d'enregistrement, assorties de pénalités pour les BE qui dépasseraient ces limitations.
- Un service supplémentaire dédié au backorder, auquel tout bureau d'enregistrement peut souscrire sur une base mensuelle.

La mise en place de ce nouveau service est prévue pour le 12 décembre prochain.

3.3.2. Initiative CNUM « croissance connectée »

Mathieu Weill présente l'initiative du Conseil national du numérique, qui a été saisi par le Gouvernement pour qu'il élabore des recommandations en vue d'un plan d'action national permettant de faciliter la transition numérique des PME.

L'Afnic participe activement à cette réflexion, qui rejoint d'ailleurs ses propres initiatives, telles que :

- Reussir-en.fr
- Reussir sur le web (outil d'auto diagnostique évoqué plus haut)
- Ses actions pour développer la présence en ligne

L'Afnic se propose de relayer au sein du CNUM les attentes de ses membres, ou de leur indiquer comment s'impliquer dans les travaux en cours.

3.3.3. Orientations stratégiques de l'Afnic

Mathieu Weill rappelle les **3 piliers de la stratégie** Afnic 2016-2018 :

- L'Afnic comme office d'enregistrement du .fr
- L'Afnic comme opérateur technique performant et rentable

- L'Afnic comme centre d'excellence reconnu en France sur la présence en ligne, qui accompagnera ses BE, et des entreprises grandes ou petites.

Avec l'objectif que les bénéfices générés par l'office d'enregistrement puissent continuer à financer la solidarité numérique via la Fondation Afnic.

La vision : Faire de la France un leader en Europe pour la présence en ligne

Les priorités de l'association pour la période 2017-2019 sont les suivantes :

- **Simplicité**, avec notamment une standardisation du cycle de vie des noms de domaines
- **Présence en ligne**, avec le déploiement de réussir sur le web et l'objectif de mieux connaître les titulaires, et de faire un bilan du plan de promotion du .fr
- **Attractivité**, qui découle des deux précédentes priorités.

A cela s'ajoute la **Solidarité**, illustrée par la montée en puissance de la fondation Afnic, et plus généralement, de notre RSE, ainsi que l'**exemplarité**, qui s'illustrera par la refonte et la modernisation du site internet institutionnel.

3.4. Conclusion

Les comités de concertations utilisateur et bureaux d'enregistrement prennent fin à 16h30. Le calendrier des prochains rendez-vous associatifs est annoncé, et reproduit ci-dessous :

Jeudi 9 février - Conseil d'administration

Jeudi 23 mars - Comités de Concertation Utilisateurs et BE

Jeudi 13 avril - Conseil d'administration

Mardi 11 ou 18 mai - Afnic Forum

Mercredi 7 juin & jeudi 8 juin - Journées annuelles du Collège International

Vendredi 9 juin - Assemblée générale ordinaire + Dîner annuel + Conseil d'administration

Lundi 10 juillet - Journée du Conseil Scientifique Afnic

Mercredi 27 septembre - Conseil d'administration

Jeudi 28 septembre - Séminaire annuel stratégique du conseil d'administration

Jeudi 12 octobre - Comités de Concertation Utilisateurs et BE

Jeudi 16 novembre - Conseil d'administration